

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 136

MAI
2021

Nouveautés

La culture s'invite dans l'espace public

P.14



P.5 Département et Région : élections

P.8 L'Épicerie du port

P.10 École : permis piétons et internet

P.11 Pôle santé



Chères Malviennes,
Chers Malviens,

Vous l'avez constaté, depuis maintenant un an que je signe ces éditos, je ne me suis que très rarement exprimé sur un quelconque positionnement politique de notre équipe. Aujourd'hui, je me permets de le faire. Le sujet des élections départementales évoqué plus loin n'est finalement qu'un prétexte. Le seul but est de présenter les choses, **simplement, précisément, objectivement.**

Comme vous le savez donc, fin juin se tiendront les élections départementales et régionales. À ce sujet, Ouest France évoquait samedi 24 avril que « *le premier adjoint de Mauves conduirait la gauche aux élections départementales sur le canton de Carquefou* » et que, concernant ce même canton, « *trois des communes étaient classées à gauche : Sainte-Luce, Thouaré et Mauves-sur-Loire* ». **Ces propos sont inexacts et les faits n'ont jamais été présentés ainsi.** Je n'incriminerai pas pour autant ici le journaliste, auteur de cette erreur : les habitudes ont la dent dure et il n'est jamais simple de résumer en 350 mots le fruit d'une heure de conférence de presse. À défaut donc d'un raccourci rapide, je tenais dans cet éditto à préciser les choses.

Nous avons très lourdement insisté il y a un peu plus d'un an lors de l'élection municipale sur le fait que nous présentions une équipe d'ouverture, sans étiquette et sans le moindre ralliement à aucun groupe politique. C'était le socle même de notre candidature et cette logique s'est poursuivie jusqu'à mon positionnement métropolitain : à ce jour, et sauf erreur de ma part, de manière tout à fait inédite dans l'histoire de la métropole, je suis le seul conseiller métropolitain à n'être rattaché à aucun groupe politique. Cette position, je la revendique de manière forte et claire et je l'assume au quotidien même quand, d'un point de vue « pratique », ce positionnement ne me facilite pas toujours la tâche. Par respect pour ce choix politique qui est le mien mais aussi celui de toute mon équipe et de tous ceux qui ont voté pour nous, j'insiste donc sur l'importance de préciser les choses : **l'équipe municipale de Mauves-sur-Loire est sans étiquette et indépendante !**

Si l'équipe dont je suis à la tête depuis 1 an revendique ce statut « sans étiquette », elle n'est pas « apolitique » pour autant ! Elle est constituée d'hommes et de femmes avec leurs propres sensibilités politiques, certaines probablement de gauche, d'autres sans doute de droite, mais qui ont toutes et tous l'intelligence et la volonté de travailler ensemble et de mettre leurs envies et motivations au service d'un projet collectif citoyen pour notre commune. À ce titre si l'une ou l'un d'entre eux souhaite, à titre personnel, pousser son engagement dans le cadre d'une élection qui n'engage pas le vote des habitants de Mauves aux municipales (ce qui n'était pas le cas dans le cadre des élections métropolitaines, soumises au principe du fléchage politique), il n'y a aucun problème pour moi. C'est en ce sens que Jean-Christophe Loez, mon premier adjoint, a décidé, après m'en avoir parlé, de se présenter sur une liste de gauche pour les élections départementales. Un autre conseiller municipal aurait très bien pu décider d'en faire autant sur une liste de droite sans que cela ne me pose le moindre souci. **C'est donc bien en son nom personnel qu'il s'engage aujourd'hui et aucunement en celui de notre équipe municipale ! À ce titre, et les choses sont claires entre nous depuis le début : ni moi, ni mon équipe, n'apportons de soutien politique officiel à cette candidature.** Cela ne m'empêche bien évidemment pas de lui souhaiter le meilleur pour cette aventure comme à tous les candidats à cette élection, ainsi que ceux se présentant aux élections régionales, que je félicite et encourage pour leur engagement.

Emmanuel Terrien
Maire de Mauves-sur-Loire

Portrait d'élue

4 questions à... Marie-Laure Evain



Nom : Evain

Prénom : Marie-Laure

Délégation : 2^{ème} adjointe vie sociale et solidarités - finances

Age : 58 ans

Profession : Responsable comptable en PME

Malviennaise depuis 36 ans

Pourquoi s'engager dans la vie publique malviennaise ?

L'associatif a toujours été présent dans la famille, j'ai vu mes parents s'engager au service des autres, c'est naturellement qu'à notre tour, en famille, on s'est inscrit dans cette démarche. Je n'avais pas envisagé d'engagement municipal jusqu'au moment où un élu m'a sollicitée. Il a trouvé les mots qui ont fait le déclic pour que je franchisse le pas en 2014. Après réflexion, repartir pour un deuxième mandat a pris sens. C'est une aventure humaine, riche d'échanges d'idées, de rencontres. J'aime ma commune qui a beaucoup d'atouts : ses paysages vallonnés, sa campagne qui s'étire, ses différents quartiers, les Malviens qui œuvrent pour la rendre dynamique et agréable pour tous, la proximité de Nantes et les services de la métropole.

Qui compose votre commission (qui sont-ils-elles ? quels sont leurs profils ? leurs qualités ? ...)

La commission solidarités comprend Elisabeth Prel, Laurence Guittet, Hélène Pinson, Dominique Chargé, Éric Martial et Marco Billot. Des profils différents et complémentaires de personnes qui travaillent dans le social, le médical pour certains, ou dans tout autre domaine. L'essentiel c'est l'envie de chacun à contribuer à la mise en place de projets en y apportant leur regard et leurs idées en toute simplicité. Nous invitons également les membres du CCAS aux différentes réunions, Aline Durand, Lionel Perriguet, Nathalie Athimon et Pierre-Alain Oriot. Le sujet des solidarités est vaste et technique sur certains aspects. Avec les membres de la commission et du CCAS, je tiens également à remercier Audrey Lavagne, agent municipal en charge notamment des solidarités, avec qui nous avons eu plaisir à travailler, qui nous a accompagnés, conseillés et qui va rejoindre une autre collectivité courant mai. Nous lui souhaitons entière réussite dans son nouveau projet professionnel.

Comment imaginez-vous Mauves dans 20 ans ?

Dans 20 ans, la topographie de notre commune fait que globalement, elle conservera ses différents secteurs qui sont actuellement dessinés. Certains seront plus urbanisés qu'aujourd'hui.

Les services et les aménagements auront été organisés pour que tous les habitants en bénéficient et participent à la vie de Mauves. Nous devons rester vigilants pour préserver cette qualité de vie que nous apprécions tant aujourd'hui.

Quand vous retirez votre casquette d'élue, quelles activités pratiquez-vous pour vous détendre ou vous distraire ?

Dès que possible, je fais de la marche sur les chemins de Mauves, les chemins côtiers hors saison, et en été la randonnée en montagne, à la découverte des lacs et de la flore d'altitude. J'aime aussi partager des moments privilégiés en famille ou entre amis. En vacances, j'emporte toujours dans mes bagages la sélection de livres que Soizick, responsable de la bibliothèque, me prépare.

Zoom sur...

le service communication-culture



Le service communication-culture de la Commune de Mauves-sur-Loire est composé de deux agents : Jean-Louis Lucas, responsable du service et Claude Têtedoie, en charge de la distribution du magazine dans les boîtes aux lettres malviennes. Le service a pour mission d'une part de transmettre l'information municipale aux habitants et d'autre part de contribuer à l'animation du territoire à travers une offre culturelle.

Le magazine que vous tenez dans vos mains est peut-être l'exemple le plus historique du type de communication réalisé par le service communication-culture mais d'autres outils sont venus au fil du temps compléter ce support. « *Le service assure également l'administration du panneau lumineux, du site web et des réseaux sociaux*, précise Jean-Louis Lucas, responsable du service communication-culture. *Les outils numériques sont de nouveaux modes de communication très utilisés par la population, c'est pourquoi nous veillons, notamment via la page Facebook Mairie.MauvesLoire, à être présents et transmettre l'information via ces canaux* ».

En quelques chiffres

• **11** magazines « Les Dits de Mauves » par an (sur une année hors Covid)

• **744** abonnés à la page Facebook Mairie.MauvesLoire

L'autre volet du service concerne la partie culturelle, malheureusement mise à mal depuis un an en raison du contexte sanitaire. Le service communication-culture assure entre autres le suivi et l'organisation d'événements comme le festival Mauves de Rire ou le rendez-vous estival Mauves Balnéaire en partenariat avec le Voyage à Nantes. Il assure par ailleurs l'accueil d'artistes en résidence et coordonne l'organisation technique des spectacles associatifs se produisant au Vallon à travers l'embauche d'un technicien intermittent, Yvonnick Tibaud. Spectacles que nous espérons de retour rapidement !

Solidarités

Aides, actions et accompagnement

Point d'étape sur les projets solidarités

Courant décembre 2020, la commission solidarités a adressé un questionnaire aux plus de 65 ans sur deux thématiques : **le numérique et le transport solidaire**. « *Au regard des réponses, nous constatons qu'il y a des attentes sur ces deux sujets* », indique Marie-Laure Evain, adjointe à la vie sociale et aux solidarités.

Mobilité : une aide au transport



Avec le soutien du Département, la commission solidarités a planifié la mise en place d'un **service d'Accompagnement Solidaire à la Mobilité qui pourrait voir le jour à l'automne 2021**.

« *Nous invitons l'ensemble des chauffeurs bénévoles qui se sont faits connaître par l'intermédiaire dudit questionnaire (une vingtaine environ) ainsi que toute personne qui envisage de se porter bénévole dans le cadre de ce service, à un temps d'échange qui aura lieu le jeudi 20 mai à 14 h 30 à la salle Cadou* », indiquent les membres de la commission. Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous remercions de confirmer votre présence en téléphonant à l'accueil de la mairie au 02 40 25 50 36 **avant le vendredi 14 mai**.

Aide au numérique



Concernant la thématique du numérique, les réponses au questionnaire font ressortir que les besoins d'aide à l'accès au numérique concernent majoritairement **les démarches administratives et la prise de rendez-vous médicaux**. La nécessité de s'informer sur la sécurité et les dangers d'internet ainsi que la possibilité de communiquer avec ses proches figurent également parmi les principales préoccupations.

Pour répondre aux besoins exprimés, la municipalité a prévu dans un premier temps la mise en place de différents dispositifs qui pourraient commencer à la rentrée :

- **Des ateliers d'initiation à l'utilisation de la tablette tactile** (et par extension du smartphone), dispensés par l'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires). Ils se dérouleront par groupes de 8 personnes sur une période de 10 semaines à raison d'une séance par semaine, et seront accessibles sur inscription pour un coût de 10 € (à la charge du participant) pour l'ensemble des séances. Une tablette sera mise à disposition de chaque participant à chacune des séances. Si vous êtes intéressé.e pour participer à ces 10 ateliers, merci de vous faire connaître en téléphonant à l'accueil de la mairie au **02 40 25 50 36 avant le 15 juin prochain**.



- L'intervention de jeunes de l'association Unis-cité, en service civique, dans le cadre d'une "mission : connectés". Ils proposeront des accompagnements sous forme d'**ateliers collectifs ou individualisés directement à domicile**. Si vous êtes intéressé.e par ce dispositif, vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de la mairie au **02 40 25 50 36 avant le 15 juin prochain**.



À noter que le site www.solidaritenumerique.fr propose également une aide à tous ceux qui le souhaitent. Celle-ci peut s'accompagner d'une assistance téléphonique au 01 70 77 23 72.

Enfin, une équipe de bénévoles commence à se constituer afin de **proposer des accompagnements individualisés ponctuels**. **Si vous avez un peu de temps disponible et le désir de partager vos compétences** en rendant service à vos concitoyens, vous pouvez rejoindre cette équipe en vous faisant connaître auprès de la mairie au 02 40 25 50 36 ou par mail à : mairie.mauves@mauveysurloire.fr

Téléthon : les chiffres définitifs de la collecte



Le résultat final de la collecte de dons au profit du Téléthon est tombé : **77 298 024 €** ont ainsi été récoltés. « *Une nouvelle inattendue dans le contexte insolite de cet événement pour lequel nombre d'acteurs n'ont pu réaliser le programme prévu*, souligne Cathy Baquier, animatrice de secteur pour l'AFM Téléthon. *Toutefois certains ont eu la possibilité d'innover, de réinventer leur projet. On a pu également noter la mobilisation de nombreux commerces qui, malgré leur situation difficile, ont répondu présents à l'appel.* » Pour rappel, les actions menées sur le canton avaient permis de rassembler 10 387, 83 €.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se dérouleront les mêmes jours, **les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h**, sauf mesures contradictoires qui interviendraient d'ici là.

LES BUREAUX DE VOTES REGROUPEÉS

Pour l'organisation de ces scrutins, « **tous les bureaux de votes seront rassemblés au même endroit** », précise Rose Rocher, responsable du service accueil et affaires générales. Ainsi, les bureaux de vote 1 (mairie) et 2 (école Jules Verne) seront regroupés avec le bureau 3 (salle René-Guy Cadou) **au complexe sportif du Pré aux Oies, avenue de la Gare**.

ASSESEURS ET SCRULATEURS : APPEL À BÉNÉVOLES

La collectivité lance par ailleurs un appel aux bénévoles afin d'assurer le rôle d'assesseur ou de scrutateur.

L'assesseur, présent sur une partie de la journée, a pour principales missions de vérifier que l'électeur est bien inscrit dans son bureau de vote et de lui faire signer la liste d'émargement après validation du Président du bureau de vote (un.e élu.e de la Commune). C'est également l'assesseur qui inscrit la date du scrutin sur la carte d'électeur.

Le scrutateur est quant à lui présent après la clôture des votes afin de procéder au dépouillement des bulletins. C'est lui qui a en charge d'ouvrir les enveloppes et de compter les voix, sous l'autorité du Président du bureau de vote.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie à l'adresse mairie.mauves@mau vessurloire.fr ou au 02 40 25 50 36.

EXTENSION DU NOMBRE DE PROCURATIONS

Comme cela avait été le cas lors du second tour des élections municipales, le nombre de procurations est étendu. Ainsi, chaque électeur pourra disposer de 2 procurations au lieu d'une habituellement. Pour faciliter votre démarche de demande de procuration, rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Vous devrez ensuite vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie afin de valider votre identité.

Pour rappel, pour pouvoir voter ou porter une procuration vous devez bien sûr être inscrit sur les listes électorales de la Commune. Date limite d'inscription : vendredi 14 mai.

+ d'infos : mairie.mauves@mau vessurloire.fr ; 02 40 25 50 36

PLUM : CONCERTATION PRÉALABLE

Nantes Métropole s'engage en co-construction avec les Communes dont Mauves dans une première procédure de modification du PLUm (plan d'urbanisme métropolitain) afin d'apporter des rectifications, des précisions et des évolutions mineures à ce plan entré en vigueur en avril 2019. Dans le cadre de cette procédure, une concertation préalable aura lieu du 10 mai au 3 septembre 2021. À ce titre, un dossier papier est consultable en mairie ainsi que sur le site internet <https://plum.nantesmetropole.fr>. Le public pourra transmettre ses observations ses propositions à Nantes Métropole durant la période de consultation.

CONGÉS : SALON COIFFEZ VOS ENVIES

Le salon de coiffure *Coiffez vos Envies* sera fermé le mardi 4 mai pour formation ainsi que les vendredi 14 et samedi 15 mai pour congés.

JOUR FÉRIÉ ET COLLECTE DES DÉCHETS : COMMENT ÇA MARCHE ?



Les jours fériés, il n'y a pas de collecte des déchets dans toutes les communes de la Métropole et les déchetteries et éco-points sont fermés. La collecte est alors décalée au jour suivant et ce décalage s'applique pour les jours suivants de la semaine.

En mai, à Mauves, où les ordures sont habituellement collectées le jeudi, voici donc comment il faudra procéder lors des jours fériés :

-**Samedi 8 mai** (Armistice 1945) : pas d'impact puisque le jour férié se situe après le jour de collecte. Il faut donc sortir vos déchets le jeudi 6 mai.

-**Jeudi 13 mai** (Ascension) : le jour férié tombe le jour habituel de la collecte des déchets. Celle-ci est donc décalée au vendredi 14 mai.

-**Lundi 24 mai** (Pentecôte) : le jour férié tombe avant le jour habituel de collecte. Celle-ci est donc décalée au vendredi 28 mai.

Par ailleurs, il est rappelé que les bacs et sacs de déchets doivent être sortis la veille au soir et **rentrés le jour-même**, après le ramassage des ordures. Dans un souci de propreté et d'accessibilité de l'espace public, merci de respecter cette règle.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration de l'armistice 1945 aura lieu **le samedi 8 mai au cimetière de Mauves** en présence du maire, des élus et de l'*Union Nationale des Anciens Combattants*. En raison du contexte sanitaire, les conditions d'organisation ne sont pas définies au moment où nous écrivons ces lignes. Un relais d'informations plus détaillées sera fait sur le site web de la Commune quelques jours avant l'événement.

HORAIRES MAIRIE

Jusqu'au 10 juillet, la mairie poursuit ses horaires adaptés. L'accueil du public se fait uniquement **du lundi au vendredi de 9h à 12h**.

ENFANCE/JEUNESSE : SERVICE CIVIQUE

Le service enfance/jeunesse de Mauves-sur-Loire recherche une personne pour une mission de service civique afin de **développer des actions autour de la citoyenneté auprès d'un public d'enfants et de jeunes**.

La mission consiste à aider à la recherche documentaire et participer aux échanges sur les thématiques du vivre-ensemble et de la citoyenneté avec l'équipe d'animation. Elle vise également à collaborer à la mise en place de projets d'animation et d'activités portant sur ces notions et impliquant les enfants des accueils périscolaires et des accueils de loisirs ainsi que les jeunes de l'Espace Jeunes.

Le durée de la mission est de **6 à 8 mois à raison de 24h par semaine**.

Si vous êtes intéressé.e.s, envoyez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à sejmauves@mau vessurloire.fr

+ d'infos : www.mauvessurloire.fr, rubrique Vie municipale/ Emploi

Conseil municipal

Vote du budget 2021

Lors du conseil municipal du 22 mars dernier, les élus ont voté le budget prévisionnel 2021 ainsi que les taux d'imposition qui restent inchangés par rapport à l'année dernière.

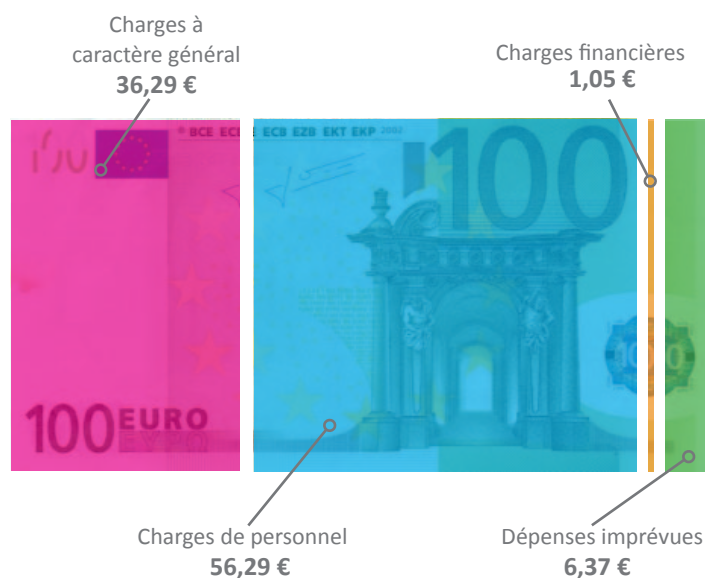
Fonctionnement : un budget de transition

L'élaboration du budget 2021, le premier pour la nouvelle équipe, s'est faite dans un contexte bien particulier lié à la crise sanitaire qui nous impacte depuis plus d'un an. « L'exercice 2020 ne constitue évidemment en rien un référentiel fiable, explique ainsi Emmanuel Terrien. **La crise a évidemment impacté négativement nos recettes, comme par exemple celles liées aux services de cantine et enfance-jeunesse. Côté dépenses, certaines n'ont pas été engagées** (restauration, mais également subventions exceptionnelles d'événements annulés ou achat de spectacles...) tandis que **des frais liés directement à la crise** (masques, frais d'entretien liés aux contraintes sanitaires) **ont créé des charges exceptionnelles**. Seules les charges structurelles de personnel ne sont pas directement impactées par la crise (exception faite de la suractivité liée à l'entretien des locaux), le dispositif de chômage partiel n'existant pas dans la fonction publique. C'est donc sans recul, et en nous basant, à défaut, sur le budget 2019, qu'il nous a fallu avancer. Sans recul, mais sans réelle visibilité non plus ! Non seulement l'année 2021 est de nouveau très perturbée mais **nous manquons en outre à ce jour de visibilité à plus long terme** sur les perspectives d'évolution de notre population sur les prochaines années, sur les modalités complètes de compensation de la perte de la taxe d'habitation, voire sur d'éventuelles futures mesures qui pourraient être envisagées pour financer les conséquences de la crise COVID. Trois éléments qui sont évidemment primordiaux pour une programmation financière fine. »

Dans ces conditions, le Maire et son équipe ont construit un budget qu'ils qualifient « de transition » guidé à la fois par la **prudence** nécessaire dans un tel contexte mais également par le besoin d'**insuffler la relance nécessaire à l'activité communale**. « Dans l'ensemble, le budget 2021 ressemble au budget 2019, explique le Maire. Nous tenions à maintenir la **qualité de service scolaire, péri-scolaire et de loisir jeune** au niveau qui est le sien depuis de nombreuses années car il nous apparaît essentiel d'accompagner un retour à la normale le plus rapide et le meilleur possible pour nos enfants. **Une même attention a également été portée du côté de nos aînés** qui souffrent également de cette situation qui a trop duré. À ce titre, comme nous nous y étions engagés, nous soutiendrons la mise en place du transport solidaire ainsi qu'une **politique d'accompagnement aux démarches administratives numériques**. Enfin, la nouveauté notable de ce budget tient au déblocage, certes limité mais néanmoins inédit, d'une somme destinée à soutenir des événements fédérateurs, tant à destination des associations, que des acteurs économiques et bien sûr de la population dans son ensemble. Si cela peut paraître impromptu de parler de prudence tout en dégagant une ligne budgétaire dédiée à des moments de convivialité, il nous est apparu évident que nous ne parviendrons à repartir de l'avant que collectivement et qu'il n'y avait rien de plus pertinent pour cela que de multiplier les occasions de se réunir et partager autour d'événements festifs et fédérateurs. »

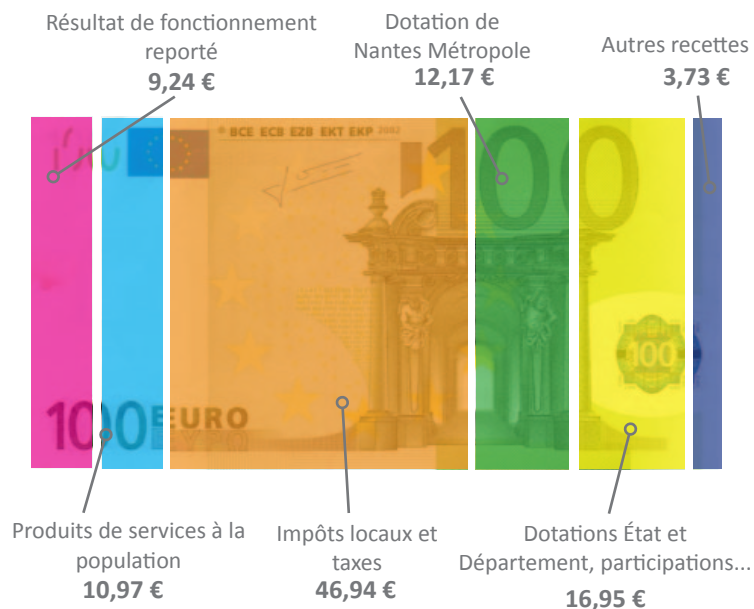
Dépenses réelles de fonctionnement

2 994 257,88 €



Recettes réelles de fonctionnement

3 245 260,00 €



Conseil municipal

Vote du budget 2021

Investissement : sécurité, numérique et avenir

Pour cette année de transition, les élus ont axé les investissements sur trois points :

• La sécurisation des équipements

Le mur de soutènement de la Côte Saint Denis présentait un réel danger et c'est pourquoi les élus ont investi en urgence près de 50 000€ à sa rénovation. Cet investissement s'étale sur les exercices 2020 et 2021. **La voûte de l'église** présente, quant à elle, depuis plusieurs années des signes inquiétants de fragilité. Il est donc apparu essentiel de la sécuriser dans les meilleurs délais. « *Nous avons enfin engagé un budget pour équiper l'école d'un système d'alarme pour la sécurité intrusion et ainsi la mettre aux normes actuelles* », précise Emmanuel Terrien.

• Le numérique

« *On ne peut aujourd'hui avancer efficacement sans la technologie adaptée à nos besoins* ». C'est le constat qu'ont fait les élus. C'est pourquoi il a été décidé de **renouveler le parc informatique** qui, du fait d'une obsolescence avancée, n'était plus adapté aux usages. « *Nous avons en outre décidé de nous doter d'un logiciel de gestion des salles municipales qui facilitera le travail de nos agents mais également apportera une réelle valeur ajoutée pour l'ensemble des associations utilisatrices*, indique le Maire. Profitant des subventions liées au plan de relance nous avons enfin opté pour l'acquisition d'une **nouvelle classe numérique mobile** qui permettra à nos enfants de disposer d'un équipement complet ».

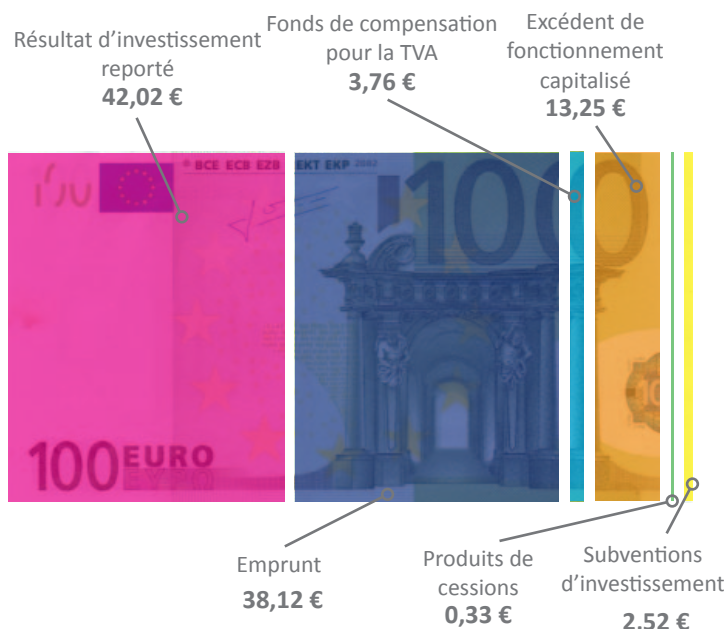
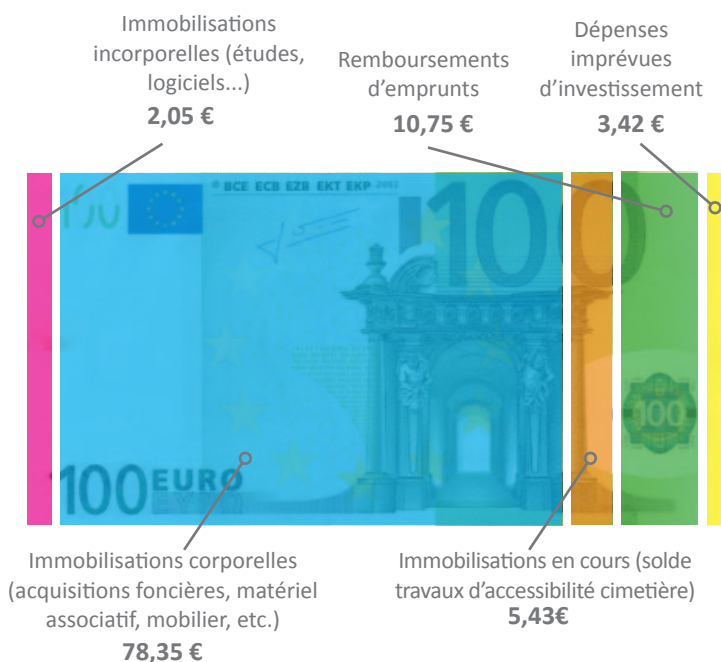
• L'avenir



« *Même si, nous le répétons, celui-ci est flou, il nous faut néanmoins avancer et être « raisonnablement ambitieux » car c'est aujourd'hui que s'écrit le Mauves de demain. C'est en ce sens que nous avons décidé de faire l'acquisition dans les prochains mois de la « maison Goldie » (actuel cabinet médical et son parc) prochainement libérée par le déménagement des médecins dans le futur pôle santé. Cet investissement de 550 000€ (réserve de travaux incluse), s'il n'était pas réellement planifié, a été mûrement réfléchi en nous appuyant notamment sur une étude approfondie menée par le CAUE 44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui a mis en évidence l'intérêt foncier, stratégique et patrimonial de ce site. Il s'agit au sens propre d'un investissement « pour l'avenir », qui sera couvert en partie par des fonds propres, un probable subventionnement du Département et un recours à l'emprunt. Ce dernier sera quasi intégralement couvert par les loyers dégagés puisque, sur ce mandat en tout cas, nous n'aurons pas les moyens d'aller plus loin dans son exploitation. En résumé, c'est donc une réelle opportunité, un investissement foncier ambitieux, mais raisonnable et raisonné pour l'avenir* » conclut le Maire.

Dépenses réelles d'investissement
1 168 966,09€

Recettes réelles d'investissement
917 963,97 €



Vie économique

Les commerçants du bio



UNE ÉPICERIE POUR LES AMOUREUX DU BIEN MANGER

Elle va bientôt fêter les 5 ans de sa boutique. Véronique Pénicaud est la gérante de l'Épicerie du Port située rue des Loquets. Avec plus de 600 références de produits parmi lesquels fruits et légumes frais, fromages, boissons, vins, bières, thés, tisanes, viandes, produits italiens et méditerranéens, dont plus de 90 % est bio, son épicerie séduit toujours plus de Malviens, mais pas que. « *Les habitants des Communes alentours viennent régulièrement. Les clients apprécient d'avoir une offre de produits bio et de qualité à côté de chez eux* », souligne Véronique Pénicaud.

« *Afin de proposer des produits choisis pour leur goût et leurs saveurs, je travaille en direct avec une quarantaine de producteurs locaux et régionaux. Derrière chacun d'entre eux, il y a un nom, des humains, des valeurs et de l'éthique.* » Véronique Pénicaud sélectionne minutieusement ses produits pour proposer une offre variée et gourmande. « *Bio ne veut pas dire systématiquement bon, malheureusement. Mon rôle est de garantir aux clients que chaque produit qu'il trouve ici a été choisi consciencieusement. Je peux aussi conseiller et accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans leur démarche de mieux consommer* ».

L'Épicerie du port propose également tous les mercredis 15 % de remise sur les fruits et légumes, une offre qui s'applique toute l'année pour les bénéficiaires du RSA.

Épicerie du port

1 rue des Loquets
contact@epicerieduport.fr
02 28 16 09 45

Horaires

lundi : 15h30 - 19h00
mardi : 09h30 - 12h30 ; 15h30 - 19h00
mercredi : 09h30 - 12h30 ; 15h30 - 19h00

jeudi : FERMÉ

vendredi : 09h30 - 12h30 ; 15h30 - 19h30
samedi : 09h30 - 13h00
dimanche : 09h30 - 12h30



GUSTA : DES PRODUITS BIO

À compter du 6 mai, un nouveau commerce ambulant sera présent place de l'Église tous les jeudis de 15h à 20h. Gusta, c'est son nom, est tenu par une Malvienne, Héloïse Simonneau.

L'ensemble des produits proposés seront bio. Les Malviens pourront ainsi trouver de la viande conditionnée (porc, bœuf, veau, volaille, agneau) ainsi que de la charcuterie mais aussi de la farine de blé ancien, des œufs et des fromages. « *La viande de porc est produite par ma famille qui habite à Somloire dans le Maine et Loire et le reste des viandes est issu d'un regroupement de producteurs basés à Maulévrier, également dans le Maine et Loire* », précise Héloïse Simonneau. À noter que les Malviens peuvent contacter directement le commerce Gusta afin de s'assurer de l'approvisionnement des produits et pour que leur commande soit préparée en amont.

Gusta

Tous les jeudis de 15h à 20h, place de l'Église
06 35 41 73 31
contact@gusta-bio.fr ; www.gusta-bio.fr



DES LÉGUMES BIO CULTIVÉS DANS LE RESPECT DE LA TERRE

À partir du 15 mai, Ronan Le Berre vendra ses légumes bio tous les samedis matin de 8h30 à 13h, place de l'église.

En février 2020, Ronan Le Berre concrétise un projet de longue date en créant la ferme des hautes prairies à Mauves-sur-Loire. Le projet : proposer à la vente une gamme de légumes variés, de saison et cultivés en agriculture biologique. « *J'ai eu la chance d'obtenir la certification bio dès la première année car les terres familiales sur lesquelles je suis installé n'ont jamais reçu de traitement phytosanitaire et n'étaient pas travaillées depuis plus de 30 ans* », explique Ronan Le Berre.

En plus des paniers de légumes livrés chez les clients il propose désormais aux Malviens un point de vente hebdomadaire dans le bourg. « *Je suis fier de vendre de bons produits bio, cultivés dans le respect de l'environnement* » car le maraîcher, en plus de respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique, s'inscrit dans une démarche environnementale visant à favoriser la biodiversité (présence de haies naturelles et de points d'eau par exemple).

Pour découvrir ces produits, rendez-vous tous les samedis matins de 8h30 à 13h, place de l'Église.

Des mots pour le dire

La parole aux Malviens



Comme chaque mois nous vous invitons à vous exprimer dans la rubrique **Des mots pour le dire**. Coup de cœur, coup de gueule, suggestion, avis... vous pouvez nous faire parvenir vos réflexions par mail à l'adresse communication@mauveysurloire.fr ou sur la page Facebook @MauvesL.

SUCCÈS TOTAL POUR LES SCULPTURES INSTALLÉES SUR LE ROND-POINT

Le post Facebook concernant l'installation des sculptures sur le rond-point de la Croix (voir p.14) a énormément fait réagir. Près de 150 «j'aime» et plus de cinquante commentaires ont été publiés, saluant unanimement le travail de l'artiste Murat Gecimli qui les a réalisées et l'initiative de la Commune à les mettre en avant. Voici un petit florilège :



- Séverine Roussel**
C'est toujours enchanteur d'observer ces créations qui créent un univers si particulier sur la route de Paris
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h
- Marylene Vincendeau**
Tres belle initiative magnifique
Monsieur kebab a de l'or dans les mains bravo a lui on devrais en mettre a chaque rond points de mauves
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 19 h
- Marie-Pierre Roussel**
C'est un plaisir à chaque fois que l'on passe sur la nationale...on va encore mieux les apprécier sur ce rond-point en ayant la chance de les observer sous tous les angles !
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 17 h
- Serge Legros**
Bonne idée qui met en valeur le rond point et le travail remarquable de l'artiste. Bravo !
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 15 h
- Danielle Pasgrimaud**
Bravo pour l'idée de cette aménagement de rond-point et bravo à l'artiste
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 19 h
- Emilie Lecomte**
Oui je les ai vues aujourd'hui et j'étais bien contente de les voir à cet endroit ! Bravo l'artiste ! Quel talent !
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 12 h
- Daniël Mayet**
Superbes
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h
- Rablaa Chan**
Bravo Mourad!
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 12 h

MAUVES : UNE VILLE « COMESTIBLE »

Tout d'abord, je salue à mon tour toute votre équipe qu'on sent bien présente dans cette période où la vie sociale est mise à rude épreuve pour beaucoup. C'est en tout cas ce qui se dégage du bulletin municipal.

Et les projets qui y sont dessinés nous plongent dans l'après-Covid, ce qui est plus que réjouissant.

J'ai aussi beaucoup de plaisir à lire la nouvelle rubrique qui donne la parole aux Malviens. Ainsi, pour revenir sur le message de Catherine B.L. du numéro d'avril, j'adore l'idée des façades colorées comme à Trentemoult. Je ne sais pas dans quelle mesure cela serait réalisable, la rue principale étant dans le périmètre d'un monument classé. En tout cas, je trouve l'idée bien plaisante.

A mon tour, j'avance une autre idée. Que diriez-vous si Mauves devenait une ville « comestible » ? On pourrait y planter des fruitiers comestibles, sous toutes leurs formes (poiriers, pommiers, framboisiers, fraisiers, groseilliers, etc.) Pourquoi ou pour quoi ? D'abord pour le plaisir de cueillir des fruits de saison qu'on peut savourer sur place, mais aussi pour le cadre de vie, créer du lien en plantant, en récoltant et en dégustant ensemble des pommes, poires, prunes, noisettes, figues etc.

Et quid des composteurs collectifs ? Ils peuvent avoir de l'intérêt quand on habite en appartement ou en maison sans jardin.

Avis donc aux intéressés pour y réfléchir ensemble !

Myriam D.

La réponse des élus

La rubrique *Des mots pour le dire* semble inspirer nombre de Malvien.ne.s et l'équipe municipale se réjouit de cette implication citoyenne qui anime les habitants.

Afin que les différentes suggestions, propositions ou initiatives présentées ici trouvent réponse (y compris celles déjà publiées), les élus s'exprimeront dès le prochain magazine dans cet espace.

L'objectif : être à l'écoute des attentes de la population et entretenir le lien avec les Malviens et les Malviennes.

Enfance/jeunesse

La parole à la jeunesse malvienne

Nous vous proposons de retrouver chaque mois une page dédiée à l'expression de nos jeunes malviens. L'occasion de leur donner la parole et de mettre en avant les actions qu'ils mènent tout au long de l'année.

Le pont : un sujet qui inspire les jeunes Malviens



Durant l'année scolaire, l'ensemble des élèves de l'école Jules Verne a travaillé autour d'une thématique bien connue chez nous : le pont. Des interventions ont eu lieu dans les classes pour parler de l'histoire du pont de Mauves et une illustratrice et écrivaine de contes pour enfant, Fanny Cheval, a travaillé sur l'écriture de plusieurs histoires avec les classes.

En parallèle, les enfants ont travaillé en petits groupes (trois groupes par classe) sur trois ateliers. Le premier avait pour objectif de dessiner un pont via un outil informatique (logiciel de dessin Paint). Le second consistait à reproduire un pont avec de la peinture à partir d'une projection d'un pont existant via un rétro-projecteur. Le troisième atelier permettait quant à lui aux enfants de construire eux-mêmes un pont à partir de modules en plastique.

L'ensemble du travail mené tout au long de l'année devrait être présenté aux parents en fin d'année. La forme de cette présentation reste à définir en fonction des mesures sanitaires.

Permis piétons et internet pour les écoliers



Comme chaque année les gendarmes de la brigade de Carquefou se sont rendus dans la classe de CE1 de l'école Jules Verne. L'objectif : faire passer un test aux enfants, pour lequel ils s'étaient préparés avec leur enseignante, afin de s'assurer de leur connaissance des bonnes pratiques et usages en tant que piétons.

Après une série de 20 questions présentant des mises en situation, les gendarmes présents ont procédé aux corrections et l'ensemble des écolier.e.s s'est vu remettre le précieux permis. En parallèle, le même exercice avait lieu en classe de CM2, cette fois-ci pour un permis relatif aux usages de l'outil internet car « *il n'est jamais trop tôt pour aborder ce sujet et sensibiliser au danger qu'il peut représenter* », explique un gendarme. Là aussi, l'ensemble des élèves a su répondre aux questions et a ainsi obtenu son permis.

Le même type d'intervention aura lieu à l'école Saint-Joseph le 10 mai.

Découverte du Pickleball à l'école Saint-Joseph



Sur le temps du midi, les enfants de l'école Saint-Joseph ont pu découvrir un sport original, proposé par Clément, animateur sur la pause méridienne : le Pickleball. Il s'agit d'un sport de raquette venu d'Amérique, mélange de badminton, tennis et ping-pong. Les enfants se sont bien amusés !

L'école pendant le confinement



« Cette semaine je suis allé deux jours à l'école et au périscolaire. En classe, c'était cool, on a fait des jeux et une dictée, j'étais avec mon copain Antonin. Le midi c'était bien aussi, on a même eu le droit à des chips ! On s'est bien amusés, on est allés faire des jeux au jardin du Presbytère, et j'ai bien aimé car ça me rappelle mon enfance. Mais je trouve quand même que ça fait bizarre de voir l'école comme ça : sans enfants. »

Maho Quilici-Sassot-Boyd, élève à l'école Jules Verne

Clos de la Marchandière

Commercialisation d'appartements



La société Coop Logis met en commercialisation la résidence « à l'Orée du Bois - Les Jacinthes » dans la ZAC du Clos de la Marchandière au cœur de Mauves.

Ce projet de résidence regroupe **10 appartements T2 et T3**, chacun disposant d'une **place de parking en sous-sol**, d'un **jardin clôturé** ou d'un **balcon/terrasse**.

Chaque logement est proposé en accession abordable (PSLA). Ce dispositif de **location-accession** permet aux ménages de devenir propriétaires de leur logement neuf en deux temps et en toute sécurité. Une première phase locative permet de tester leur capacité de remboursement et de constituer un apport personnel. Puis, dans un second temps, la phase d'acquisition permet au travers de la levée d'option d'acheter et de devenir pleinement propriétaires du logement. Le dispositif de location-accession présente plusieurs avantages comme : une TVA à taux réduit, une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, des frais de notaires réduits, une garantie de rachat et de relogement ou encore une possibilité de prêt à taux zéro sous conditions.

Les prix de vente des logements débutent à 130 000 € (sous conditions de ressources) et pour un achat exclusivement destiné pour **une résidence principale**. À titre d'exemple, le plafond annuel de ressources est limité à 24 683 € pour une personne seule (revenu fiscal 2019) et à 32 914 € pour deux personnes.

+ d'infos : www.cooplogis.fr ; 02 72 56 00 63 ; contact@cooplogis.fr

Pôle santé

Regrouper les professionnels du médical



Les professionnels de santé de Mauves, déjà en lien étroit les uns avec les autres, prévoient, à l'horizon 2022-2023 de se regrouper au sein d'un pôle santé situé à l'angle de la rue du Carteron et de la rue du Clos du Moulin.

4 médecins, 2 infirmières, 3 kinésithérapeutes et une pharmacie seront les premiers occupants de ce nouveau bâtiment. « *L'objectif est de permettre un travail en collaboration optimisé, faciliter les actions d'accompagnement et de prévention pour les patients et également pérenniser la présence des professionnels du médical sur la commune* », précise le Docteur Labé.

La création de ce pôle santé est également l'occasion d'**étoffer l'offre de service médical et paramédical**, et également de **monter en gamme en termes d'équipements médicaux**. « *Nous disposerons par exemple d'un plateau de rééducation* », explique Bettina Gérard, l'une des kinésithérapeutes.

Le chantier, mené par Lexham, devrait débuter avant l'été par la destruction des maisons existantes sur le site. Les travaux de construction quant à eux commencent en septembre.

Travaux

Télécom : implantation et remplacement de poteaux

Du 7 mai au 4 juin, sur les secteurs du Clos du Tertre, du Marais, chemin des Petites Pièces, route de Paris (VM 723), La Croix, rue de la Potinarderie, rue de la Drutièrre, rue de la Citrie et rue de Paylan, la circulation des véhicules devra s'adapter à un rétrécissement de chaussée en raison de travaux menés sur le réseau Télécom (implantation et remplacement de poteaux). Les cheminements piétons seront aménagés en toute sécurité.

Nantes Métropole

Mauves, territoire de la Métropole

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : MON PROJET RÉNOV



Vous voulez faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement pour baisser votre facture de chauffage ? Être conseillé, connaître les aides financières ? Trouver un professionnel ? Mon Projet Rénov, dispositif de Nantes Métropole, vous guide pour mener à bien votre projet.

Mon Projet Rénov est un service public mis en place par Nantes Métropole en partenariat avec les acteurs de la transition énergétique du territoire. Il s'adresse à tous les particuliers, propriétaires ou locataires, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement ou de leur copropriété afin de réduire leurs factures d'énergie, améliorer leur confort et valoriser leur bien, **quels que soient leurs revenus**.

Le dispositif Mon Projet Rénov met à votre disposition des services dont vous avez besoin pour réussir votre projet de rénovation :

- un accompagnement gratuit, indépendant et objectif
- des conseils techniques
- des listes de professionnels qualifiés
- des aides financières pour tous, sans conditions de ressources
- des aides financières renforcées

+ d'infos : <https://metropole.nantes.fr/relever-logement>

TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS LE WEEK-END



Depuis le 24 avril, les services de transport en commun de Nantes Métropole sont gratuits tous les week-ends.

Concrètement, l'ensemble du réseau de transports en commun (tramways, bus, chronobus, busways, navibus, service Proxitan) est gratuit les week-ends **pour tous**, habitants de la métropole ou non. La mesure s'applique à partir du samedi 0h et jusqu'au dimanche 23h59 (sauf navette aéroport et service covoit' Tan).

BROYEURS ET COMPOSTEURS : DES AIDES À L'ACHAT



Composteurs et lombricomposteurs

Nantes Métropole propose **des aides pour l'achat de composteurs (dans la limite de 30 €) ou lombricomposteurs (dans la limite de 40 €)**. Ceux-ci peuvent être individuels ou collectifs.

Pour bénéficier de cette aide vous devez :

- être un particulier ou un groupement d'habitants avec un habitant mandataire
- habiter l'une des 24 communes de Nantes Métropole
- installer le composteur / lombricomposteur à l'adresse déclarée sur le formulaire

Les équipements neufs, d'occasion, ou fabriqués soi-même sont également subventionnés. À noter toutefois que les professionnels, entreprises et commerçants ne sont pas éligibles à cette aide et que toute personne en bénéficiant ne pourra prétendre à une subvention de même nature dans les 7 prochaines années.

Broyeurs collectifs

Une aide également mise en place pour l'achat d'un broyeur collectif. Cette aide peut atteindre 50 % du montant d'achat de votre broyeur, dans la limite de 500 € pour un groupement d'habitants ou de 1 250 € pour une association.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- être un particulier ou un groupement d'habitants avec un habitant mandataire
- habiter l'une des 24 communes de Nantes Métropole
- disposer le broyeur chez l'un des membres du groupement d'habitants

Enfin pour adopter les bons gestes, Nantes Métropole, à travers Compostri, propose des formations autour du compostage.

+ d'infos : <https://metropole.nantes.fr/services/dechets-proprete-eau-energie/gerer-trier-dechets/composter-et-broyer-ses-dechets>

La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

LES AMIS DU PARC ET DU CHÂTEAU DE LA DROITIÈRE



Ouverture du parc

Le parc de la Droitière ouvre pour la saison d'été **du 1^{er} mai au 30 septembre**.

Horaires :

-Les samedis et jours fériés de 14h à 18h30

-Les dimanches de 10h à 18h30

-Visites guidées à 10h30, 14h30 et 16h30

Masque obligatoire.

Tarifs : 8 €, 4 € (pour les Malviens, jeunes de 13 à 18 ans, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap), gratuit pour les moins de 12 ans.



Neurodon

Les samedi 8 et dimanche 9 mai de 10h à 18h30 le parc de La Droitière participe au Neurodon (2€ seront reversés à la recherche sur les maladies du cerveau pour chaque entrée payante.)

Parce que le contact avec la nature est bon pour la santé du cerveau, la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau s'associe avec le Comité des Parcs et Jardins de France pour le Neurodon. Le dimanche 9 mai dans l'après-midi, le duo **Ambroise et Mirabelle** originaire de Riaillé, magiciens-prestidigitateurs, animera gracieusement le parc pour le plaisir des grands et des petits. Vous les retrouverez lors des «dimanches de la Droitière» au cours de l'été.

Masque obligatoire.



Marché de la création et de l'artisanat

Le samedi 29 mai de 10h à 18h en accès libre et donc gratuit, se tiendra dans la cour du château le **marché de la création et de l'artisanat**. Les artisans présents vous proposeront des objets réalisés avec passion, des créations originales et uniques.

Venez découvrir les talents de la Région Nantaise et le « made in local » ! L'occasion également de trouver une idée originale de cadeau pour la fête des mères.

Le parc sera également ouvert le samedi dès 10h aux conditions habituelles.

+ d'infos : www.chateaudeladroitiere.fr

MAUVES-SUR-ARTS



« Dans un contexte teinté d'une grande incertitude, nous avons décidé de **reporter la manifestation 1 Jardin, 1 Artiste**, prévue initialement les 5 et 6 juin prochains, aux 11 et 12 juin 2022, annoncent les membres de l'association Mauves-sur-Arts. Il s'agit du second report et nous espérons que c'est bien le dernier... Nous retrouverons donc l'habitude des années paires pour l'organisation de cette manifestation culturelle ».

Mauves sur Arts remercie tous les «jardiniers» qui étaient prêts à ouvrir leur jardin et leur parc ainsi que tous les artistes qui piétinent d'impatience de sortir de leur atelier.

« Nous comptons reconduire la prochaine édition en nous appuyant sur le travail déjà réalisé et en tout premier lieu sur le circuit Pontereau- Droitière », précisent les organisateurs.

« Soyons patients mais **la culture devra continuer à faire partie des priorités**. Nous aurons besoin de recréer des liens, l'Art sera d'un immense secours, une nécessité...! »

+ d'infos : www.1jardin1artiste.fr

Sculptures

La culture s'installe dans l'espace public



L'imaginaire du sculpteur Murat n'a pas de limite. Dernière création en date : un gigantesque pirate.

Parce que la culture n'est pas un combat contre des moulins à vent, la Commune a décidé d'installer sur le rond-point de la Croix deux sculptures issues de l'imaginaire de l'auteur espagnol Cervantes mais réalisées par un artiste Malvien, **Murat Gecimli**. C'est l'association *Mauves-sur-Art* qui a en effet suggéré de mettre en avant le savoir-faire de ce sculpteur local.

Soudeur de formation, le travail de la ferraille n'a pas de secret pour lui et il a depuis toujours pris plaisir à créer des personnages avec cette matière. « *Au début je faisais de petits personnages mais quand j'ai emménagé à Mauves et que j'ai eu davantage d'espace, je me suis mis à créer des sculptures bien plus grandes* », explique-t-il. Si cette activité reste un hobby pour lui, les voisins, les passants et ses amis apprécient de voir l'univers qu'il a créé. « *Quand je débute un projet, je passe beaucoup de temps à réfléchir à ce que je vais faire, comment le réaliser, à partir de quoi... mais une fois que je commence à souder, ça va très vite !* »

Parmi la cinquantaine d'œuvres dont il dispose, le choix s'est porté sur deux d'entre elles pour agrémenter le rond-point : **Don Quichotte et Sancho Panza**, son écuyer. La Commune, en lien avec Murat, étudie la possibilité de faire une rotation et ainsi proposer différentes sculptures tous les 6 mois.

Concours photo

Jusqu'au 12 juin pour aller «D'une rive à l'autre»



Déjà, de nombreux photographes amateurs ont transmis leurs clichés dans le cadre du concours photo proposé par la Commune sur le thème «D'une rive à l'autre». Afin de récolter un maximum de propositions, la date de participation a été repoussée. Ainsi, **vous avez jusqu'au 12 juin pour envoyer vos photos les plus originales sur le thème à l'adresse communication@mauvelsurloire.fr**.

« *Le principe du concours est de sélectionner 30 photos parmi toutes celles que nous aurons reçues*, précise Philippe Perrot, adjoint à la culture et à la communication. *Celles-ci seront ensuite exposées dans des lieux emblématiques de la Commune (jardin du Presbytère, jardin de la Fontaine Saint-Denis, bords de Loire) afin d'être soumises au vote du public* ».

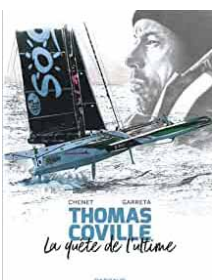
Vous pouvez envoyer vos photos (jusqu'à 3 par personne) à communication@mauvelsurloire.fr jusqu'au 12 juin 2021. Pensez à titrer vos clichés !

+ d'infos : communication@mauvelsurloire.fr / 02 40 25 50 36

Bibliothèque

George Sand

BANDE DESSINÉE À DÉCOUVRIR DE TOUTE URGENCE



Danielle Douillard, Malviennne bénévole à la bibliothèque durant de nombreuses années et malheureusement décédée en juillet 2020, a gentiment offert à la bibliothèque un dernier cadeau : la bande dessinée « Thomas Coville, la quête de l'ultime » de Alexandre Chenet.

Dans cet album, trois routeurs accompagnent Thomas Coville dans sa course en solitaire dont Thierry Douillard, le fils de Danielle, lui-même skipper.

Un grand merci à sa famille !

ACCUEIL DU RELAIS

ASSISTANTES MATERNELLES

Rendez-vous les **mardis 25 mai et 1^{er} juin à 10h45**.

Inscriptions au préalable auprès de Bénédicte Gautreau : benedicte.gautreau@mauvelsurloire.fr

MAIRIE DE MAUVES

7 rue du Carteron
44470 Mauves-sur-Loire
Tél. 02 40 25 50 36
Mail : mairie.mauves@mauvessurloire.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie

Pharmacie de Mauves : 02 40 25 50 34
Pharmacie de garde : 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Marie Imbert
Dr Thomas Labé
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Épié - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin
02 40 25 56 42

Kinésithérapeutes

Béttina Gérard
Secrétariat commun : 02 40 25 56 05
2 rue du Choiseau

+ de professionnels du secteur
paramédical : www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444
Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires disponibles en mairie

Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DÉCHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

- Déchetterie du lieu-dit l'Ébeaupin à Carquefou
Horaires d'ouverture : 7 jours sur 7 de 10h à 17h45. Fermée les jours fériés.
02 40 93 76 71

- Déchets dangereux des ménages
Ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

- Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10h à 18h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

- Conteneurs à verre
Parking rue du Cellier • Parking gare routière "La Croix" • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" •

- Bac à vêtements
Parking stade des Loquets

ARRÊTÉS DU 15 MARS AU 15 AVRIL

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur

SARL Pierre Nouvelle
Olivier Gilard
France Menage
Consorts Paitier
Fabien Bouin
Christophe Terrade
Benoit Boussemart
Charlotte Olivier

Adresse des travaux

37 rue du Cellier
116 rue du Chêne Chartier
117 chemin de la Borderie
4 impasse de Gobert
29 rue de la Citrie
6 rue de la Sensitive
8 rue Jean-Baptiste Gemon
25 rue du Port

Nature

Détachement d'un lot à bâtir
Piscine et préau
Abri de jardin
Détachement de 3 terrains à bâtir
Modification des ouvertures
Détachement d'un terrain à bâtir
Pose d'un portail et d'un portillon
Création d'une ouverture à l'étage

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur

Laurent Even

Adresse des travaux

12 impasse Hauterive

Nature

Construction d'une maison individuelle

PERMIS D'AMÉNAGER

Demandeur

Brigitte Blancard

Adresse des travaux

rue du Limousin

Nature

Lotissement de 3 lots destinés à des bâtiments d'activités économiques

L'état civil

Naissance

24/03/2021 – Sam FONSECA
2 impasse de la Vallée de Rideau

Décès

01/04/2021 – Yves MOREAU
83 ans - 3 chemin Pavé

14/04/2021 – Renée COTTEREAU née GUILBAULT
99 ans - Résidence le Verger

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30
Dimanche : 10h30-12h

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
Accueil de loisirs - Accueil périscolaire
02 40 25 01 54 - sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes
02 40 25 07 08 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Service urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - 02 40 25 57 79
urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques
02 40 25 50 36

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Nantes Métropole - Pôle Erdre et Loire
02 28 20 22 00



Correspondant Presse

Ouest France Gérard Pageau
g.pageau44@gmail.com ; 06 24 73 17 61

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 – <http://ecolepub.mauves.free.fr>
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - ec.mauves.st-joseph@ec44.fr

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

CLIC intercommunal Loire et Erdre

Béatrice Robert
02 28 22 20 35
clic@mairie-carquefou.fr

PERMANENCES

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les mercredis de 9h à 12h à Couleurs et Parenthèse -
02 51 13 03 60

Assistants sociaux : prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Serge Menand, conciliateur de justice :
permanences chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du
mois à la mairie de Carquefou.
Rendez-vous au 02 28 22 22 10

Député de la 5^{ème} circonscription : Luc Geismar

Un mois à Mauves

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Les 15 et 29 avril derniers dans la salle René-Guy Cadou, médecins, infirmières et pharmaciennes se sont mobilisés pour organiser des séances de vaccination contre la Covid-19. De nombreux Malviens ont ainsi pu en bénéficier.



DON QUICHOTTE ET SON ÉCUYER S'INVITENT SUR LE ROND-POINT

Le 21 avril, les services techniques municipaux et ceux de Nantes Métropole ont installé deux sculptures métalliques sur le rond-point de la Croix (voir p.9 et p.14). Réalisées par l'artiste Malvien Murat Gecimli, ces œuvres représentent Don Quichotte et Sancho Panza.

